

LE QUESTIONNAIRE DE TRENTEMOUT VILLAGES AUX CANDIDATS AUX MUNICIPALES DE 2020

Merci d'avance pour vos réponses que nous attendons avant le 8 février afin de les adresser ensuite, dans leur intégralité, à l'ensemble de nos adhérents.

trentemoultvillages@gmail.com

Réponse de Rezé à Gauche Toute 7.2.2020

contact@rezeagauchetoute.fr

https://rezeagauchetoute.fr/

https://www.facebook.com/rezeagt

Préambule :

Nous regrettons que Trentemoult Villages n'ait pas saisi les mains tendues que Rezé à Gauche Toute lui a faites à plusieurs reprises ces dernières années, par le biais d'Emile Robert ou de Blaise Clément, pour échanger d'association à association sur au moins 2 sujets : la chaufferie de la petite Californie et l'urbanisation (ZAC des Iles et route de Pornic).

C'est donc bien volontiers que nous répondons à votre questionnaire, et restons à votre disposition pour approfondir tout point que vous souhaiteriez.

Quelle est pour vous l'identité du quartier et quelle vision avez-vous quant à son devenir pour les 6 prochaines années ?

Un ex-quartier populaire en cours de gentrification, du fait de sa situation et configuration privilégiées (cadre de vie lié à la Loire, architecture, originalité, proximité avec le centre), mais qui conserve malgré tout une assez grande mixité sociale, et une grande diversité d'activités (artistiques, culturelles, manuelles, intellectuelles, nautiques..) qu'il convient de préserver.

Mais le quartier de Trentemoult n'est pas privilégié à tous les niveaux : il lui manque par exemple une infrastructure sportive polyvalente en proximité de l'école primaire (seule école de Rezé à ne pas disposer d'un gymnase) alors qu'un projet a été étudié et proposé par la commission « Equipements » de l'Office Municipal du Sport. La Maison des Isles est saturée, et au vu de la densité de la vie associative sur le quartier, il manque des m² d'accueil. Des opportunités n'ont pas été saisies pour le projet de création de la maison des Arts modestes par exemple. Les locaux du Centre nautique sont régulièrement sollicités pour l'hébergement d'activités ou de manifestations ponctuelles ou pérennes. Manifestement l'ensemble de l'actuelle majorité freine la préemption de bâtiments pour répondre à cette question, et au contraire, profite du prix de l'immobilier pour faire des réserves financières (cf Maison des Arts modestes) ce qui accompagne le coût à la hausse de l'immobilier.

Son devenir dépendra des politiques publiques qui y seront menées, en matière notamment d'aménagement (notamment l'avenir de la zone de la sablière et de l'espace occupé actuellement par l'entreprise « Colas » à l'Est du quartier), de logement (encadrement des loyers, accession abordable et logements sociaux), d'encadrement (ou pas) des nouvelles activités, et de promotion (ou pas) d'image. Notamment, la préservation et le développement d'une réelle mixité sociale passera par le l'augmentation de l'habitat social sur le quartier.

Comment comptez-vous porter et défendre cette vision et les projets afférents au niveau de la métropole ?

Nous comptons remporter les élections municipales et envoyer ainsi au moins 4 conseillers communautaires (sur 6 pour Rezé) à la Métropole, et agir à la métropole en lien avec nos listes "amies"

regroupées au sein des "Communes en commun" :

Bouguenais Avenir Solidaire et Écologique

Couëron en Commun

Donnons Du Relief à La Montagne

Nantes en Commun·e·s

Rezé à Gauche Toute

Saint Herblain à Gauche Toute

Saint Sébastien en Commun

Vertou en Commun, l'humain d'abord

Avec ces nouveaux conseillers communautaires, nous reprendrons la direction politique des projets de Nantes Métropole, qui sont actuellement principalement pilotés par les techniciens, et s'éloignent de la capacité d'intervention des citoyen.n.e.s.

En matière d'urbanisme et d'équipement, comment comptez-vous associer les habitants du quartier ? Quels modes d'interactions comptez-vous mettre en place avec les associations ?

La participation des habitants à l'élaboration de la mise en œuvre des politiques publiques est la condition nécessaire à leur réussite. Cette participation se fera dans l'objectif de construire une conviction partagée de l'intérêt général. Les associations d'habitant.e.s, disposent d'une « expertise citoyenne » sur le cœur du centre d'intérêt qui est leur objet. C'est bien sur cette expertise que nous souhaitons nous appuyer pour vérifier la validité des choix politiques à réaliser.

Le chapitre 5 de notre programme traite notamment du rapport aux associations, mais nous vous renvoyons surtout vers le préambule « La participation des citoyennes et des citoyens au programme », ainsi que l'introduction « Une politique du bien être et du vivre ensemble »... qui pourront peut être vous paraître bien déclaratifs, mais qui ne demandent qu'à être interrogés, voire contestés ! Rendez-vous avec plaisir dans le débat démocratique !

Quel projet défendez-vous pour les sites de la Colas, la Sablière, le port de plaisance, le quai ?

Le site de la Colas, longtemps « L'Arlésienne » du développement Est possible du quartier, semble être bientôt disponible pour un aménagement public. Il devra se faire en lien avec les projets existants dans son environnement direct... notamment la Zac des Îles... et ne doit en aucun cas être l'objet d'une densification supplémentaire de l'habitat. Le caractère végétalisé de la rive Sud de la Loire doit être privilégié. Cet espace peut permettre la réalisation d'équipements collectifs, gymnase pour l'école, locaux dédiés aux associations.

Le port de plaisance est un équipement métropolitain qui doit retrouver un fonctionnement adapté à sa vocation. Il est indissociable de la politique d'aménagement du fleuve et doit pouvoir s'intégrer dans une cohérence du développement d'un port fluvial à vocation multiple. L'entretien de cet équipement doit s'extraire d'un fonctionnement sporadique, en fonction des urgences, de même pour les quais et perrés.

Le « Grand débat Loire » qui vient de s'achever a montré ses limites quant à la réhabilitation du fleuve comme espace d'usage maritime et nautique. Les équipements des berges œuvrent plus de la visualisation d'une opération de communication, qu'à un réel soutien à une dynamique d'activité sur le fleuve. La réhabilitation des cales d'accès à la Loire, non réalisées à ce jour, est symptomatique de l'absence d'une réelle volonté politique dans ce domaine. L'actuelle majorité métropolitaine se prépare à remettre dans les mains du secteur marchand toute initiative d'utilisation des cales. Nous agirons pour que l'ensemble des cales et quais de Trentemoult restent bien dans le domaine public, et ne soient pas accaparés par des activités mercantiles. Nous constatons d'ailleurs des débordements de l'utilisation des cales par les terrasses des cafés et restaurants. La nécessité de réguler cet espace doit se faire dans le but d'une réelle réappropriation populaire de l'accès à la Loire.

Sablière : nous projetons de faire de ce site d'une part un espace vert détente et d'activités associatives "légères" en lien avec les espaces associatifs déjà existants (hangar de stockage, CNSL...), et d'autre part un espace multimodal intégrant :

- un parking relai voitures pour la partie la plus proche de la rue Ordronneau,
- un parking vélos couvert
- un terminal pour un bac de traversée de la Loire dédié aux bus (pour une ligne de bus Bouguenais-> Chantenay sans passer par le centre de Nantes) et acceptant vélos et piétons mais pas les voitures,
- à étudier, un port fluvial urbain pour de l'approvisionnement de marchandises, notamment alimentaires, en circuit court via du cabotage fluvio-maritime en provenance de Bretagne, de Vendée, de Gironde, du Pays basque ou d'Espagne.

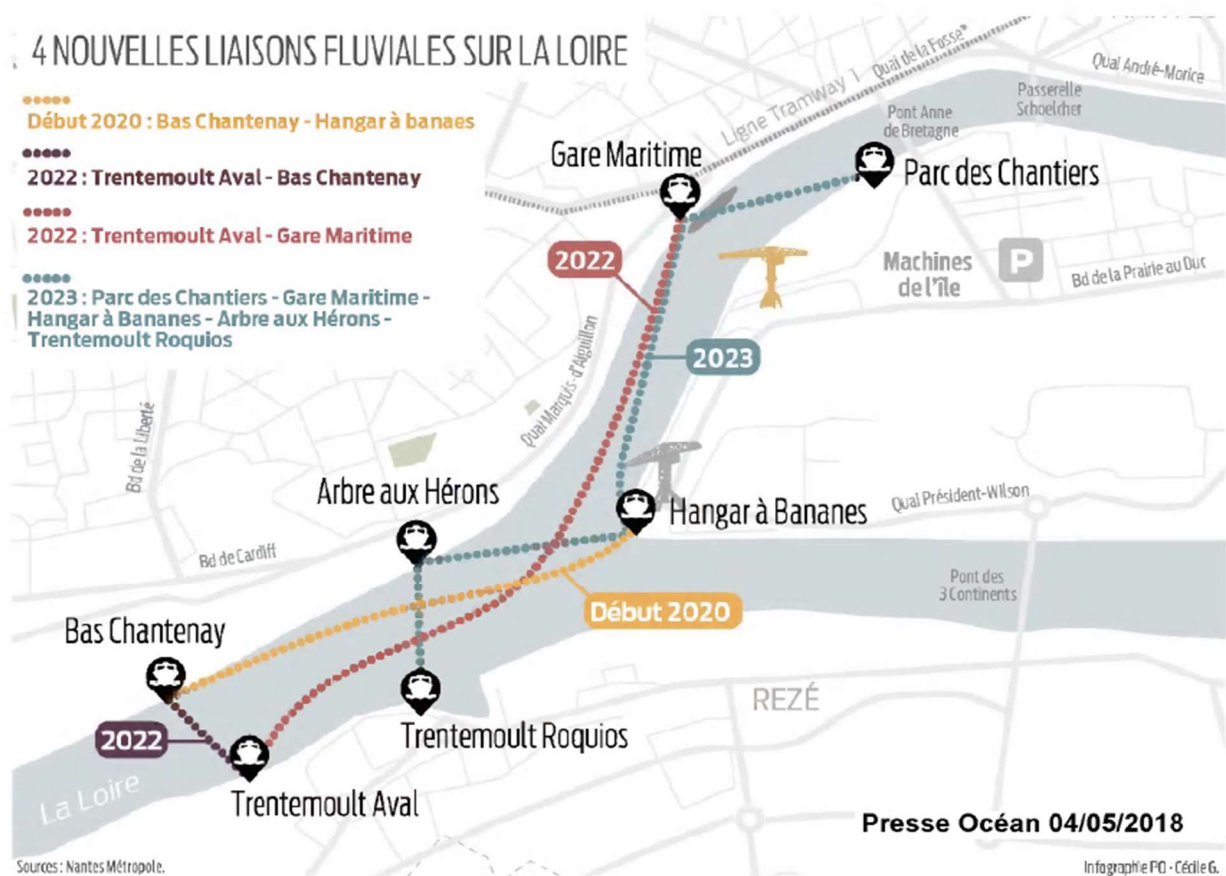
Comment imaginez-vous la circulation dans Trentemoult ? (Rapport à la densité, la ZAC des Iles, les parkings, le tourisme, les transports en commun, le trafic sur la Loire, le trafic route de Pornic)

Rapport à la densité : nous vous renvoyons vers notre programme que nous vous joignons en annexe, et notamment les chapitres 3 et 5.

Les parkings et le tourisme : nous préconisons que soit étudiée sérieusement la possibilité de réserver l'accès en voiture au cœur de Trentemoult aux riverains seuls, et de proposer des parkings périphériques, du côté du de la rue Ordronneau (études juridico-foncière pour réduire l'emprise des parking commerçants), du dépôt TAN et de la sablière.

Ces parkings seront utilisés par les visiteurs, mais aussi pourront être en partie surveillés 24h/24 pour offrir des places de parking permanentes aux riverains.

Les transports en commun et le trafic sur la Loire : cf supra pour le bac à bus. Nous veillerons par ailleurs à ce que les intéressants projets de la métropole sur l'augmentation des liaisons Navibus soit bien mise en œuvre, et dans les délais annoncés :



Concernant le trafic de la route de Pornic, nous n'avons eu de cesse, durant le mandat 2008-2020, de dénoncer le fait qu'implanter 5000 nouveaux habitants sur la ZAC des Iles + 2000 à Pirmil, va, entre autres impacts négatifs, largement aggraver le trafic et les encombrements actuels, même si les ambitieux objectifs de baisse de la part modale de la voiture fixés par le nouveau PDU sont atteints (ce qui n'est pas gagné à ce stade, puisque les objectifs des précédents PDU n'ont pas été atteints). Nous n'avons, face à ces alertes, reçu que mauvaise foi ou silence assourdissant de la part de la majorité actuelle, dans son ensemble. Même mépris de la part de Nantes Métropole ou du commissaire enquêteur lors de notre contribution à l'enquête publique de la ZAC des Iles sur ce sujet. (cf pièce annexée).

Par ailleurs, supprimer une voie sur le pont des trois continents pour y installer un tram de liaison entre le quai de la fosse et l'Hôtel de Ville de Rezé, comme projeté et soutenu par la majorité actuelle, aggravera encore les encombrements de la route de Pornic, du Bd Schoelcher, et du pont. Pour notre part, nous préconisons non pas un tram mais un bus à Haut Niveau de service et haute capacité (bi-articulé) pour un coût bien moindre et un débit presque équivalent. Le très fort recours au vélo, que nous encourageons (part modale multipliée par 5 en 10 ans, et par 10 en 20 ans), fera le reste pour les liaisons Rezé-Nantes centre.

Comment pensez-vous articuler la fonction d'habiter avec l'activité touristique ?

L'activité touristique ne doit pas se développer plus qu'aujourd'hui à Trentemoult. L'accueil de visiteurs ne doit pas être subi par les habitants.e.s. Ces dernier.e.s et leurs associations représentatives seront sollicités dans ce sens.

Comment pensez-vous préserver l'habitat de la croissance des locations de type Airbnb exclusifs, des changements de destination des maisons en commerce et anticiper le phénomène de village vacances ou de « Montmartrisation » ?

Les services "ubérisés" de location touristique, de type airbnb, doivent être mieux régulés par la puissance publique.

Les outils d'urbanisme permettent, si la volonté politique est là, de réguler les changements de destinations des bâtiments.

Les commerces doivent être d'abord au service de la vie quotidienne des habitant.e.s (une boucherie à Trentemoult ? Un réparateur de vélos ?), avant de se tourner vers les visiteurs.

Pourquoi pas un hôtel public ou une auberge de jeunesse à Trentemoult ? Nous étudierons cela si nous arrivons au pouvoir. Cela nécessitera la préemption de logements qui se rendraient disponibles, alimentant ainsi une régie municipale à créer pour maîtriser la valeur du foncier et son utilisation.

Constat d'un quartier sale. Comment pensez-vous y remédier ?

Même s'il y a toujours des améliorations à apporter, Trentemoult ne nous semble pas un quartier particulièrement sale. Vu la nature de l'habitat, le système de collecte enterré y a été expérimenté très tôt, et a fait école dans d'autres quartiers. Son fonctionnement, montrant régulièrement des débordements ou des saturations doit pouvoir être repensé et amélioré. Sous responsabilité de Nantes Métropole, ce problème doit être traité avec les habitant.e.s, et notamment celles et ceux qui se mobilisent à ce sujet.

Gestion des déchets/habitants, gestion des déchets/tourisme ?

Nous préconisons, et soutiendrons, un deuxième composteur collectif à l'ouest de Trentemoult.

Nous lancerons une campagne de sensibilisation puis de verbalisation sur le brûlage des déchets

ménagers (incluant les plastiques) et/ou de déchets verts dans les jardins ou les cours, qui existe malheureusement encore.

Nous visons la réduction à la source (démarche "zéro déchets") avant le recyclage qui n'est qu'un pis-aller.

Nous passerons le service métropolitain des déchets en régie publique (fin des délégations au privé à la fin des contrats actuels) sur l'ensemble des communes de la métropole.

Suite aux mesures prises par l'Etat, quelle est votre vision du développement de l'aéroport Nantes Atlantique et quelles actions comptez-vous engager si vous êtes élus ?

Nous préconisons un maintien de l'aéroport actuel, avec une réduction progressive mais drastique du trafic aérien, en commençant par s'attaquer aux vols à bas-coût intégralement responsables de la hausse pharamineuse du trafic aérien, local et mondial, ces dernières années. Voir notre cahier d'acteur ci-joint à ce sujet.

Nous avons pesé de tout notre poids politique possible, et avec un certain succès, pour pousser la métropole à acter le principe d'un couvre-feu nocturne. Ceci est aujourd'hui acté, et c'est heureux, mais le combat politique continue pour qu'il soit mis en œuvre au plus vite (or l'Etat fait traîner) et sur une amplitude horaire élargie par rapport à ce qui est proposé aujourd'hui : nous préconisons le couvre-feu total de 22h00 à 7h00.

En complément, nous avons défendu, sans être réellement entendus jusqu'à présent, de mesures concrètes pour améliorer les nuisances subies par les riverains : nouvelles procédures, adaptation et contrôle des trajectoires de décollage et atterrissage.

En particulier pour ce qui concerne Trentemoult, nous nous opposons fermement à la remise dans l'axe de l'atterrissage par le nord, préconisée par la DGAC, et qui augmentera sensiblement les nuisances subies par les habitants du cœur de "village". Nous proposons une solution alternative crédible, élaborée notamment par l'Atelier Citoyen, mais nous n'avons pas vraiment été relayés sur ce point par l'actuelle majorité, dans son ensemble, durant l'actuel mandat. Voir par exemple notre intervention, et les réactions qui s'en sont suivies au Conseil municipal de février 2019 joint (page 11 et suivantes).

Quelles mesures comptez-vous mettre en place pour améliorer la qualité de l'air en tenant compte des problèmes du quartier ?

Baisser le trafic automobile de la route de Pornic en réduisant de moitié la densité prévue de la ZAC des Iles, et en construisant des parkings périphériques intermodaux pour laisser les voitures en dehors du centre de métropole, auquel on peut accéder en transports en commun, et surtout, à vélo bien plus qu'aujourd'hui.

Faire la chasse au brûlage de déchets par les particuliers (cf supra)

Lancer un grand programme de sensibilisation et d'accompagnement (technique voire financier) au remplacement des foyers ouverts ou fermés d'ancienne génération par des appareils de chauffage au bois de dernière génération (poêles et inserts performants), et à leur usage (mode d'allumage et de chauffe).

Actions sur l'incinérateur bois de la centrale thermique

Nous préconisons la mise en place d'un réel comité de suivi, doté de pouvoir d'auto-saisine et d'accès à tous les documents et experts utiles, qu'il s'agisse de la conduite de la chaufferie ou du contrôle d'approvisionnement en bois. Malheureusement, l'actuel comité de suivi souffre de graves lacunes que nous ne voulons pas cautionner, raison pour laquelle nous nous en sommes désengagés rapidement,

en nous en expliquant auprès de Nantes Métropole (cf courrier joint).

Actions sur la circulation route de Pornic, rue René Ordronneau, périphérique et voie fluviale

Voir supra

Actions sur les activités industrielles (implantation d'une plateforme de traitement des déchets industriels, traitement de la ferraille) dans la zone de Cheviré.

Le projet de plateforme de déchets au pied du pont de Cheviré a été examiné au Conseil Municipal du 12 décembre 2019.

Nous ne remettons pas en cause l'intérêt de recycler les déchets du BTP localement, mais l'énormité du dossier d'enquête publique (plus de 150 pièces !) et son passage au pas de course en Conseil Municipal n'a pas permis aux élus de l'opposition que nous sommes et encore moins aux habitants de Rezé de mesurer tous les risques et nuisances encourus, ni leur durée dans le temps.

Nous avons souligné lors de notre intervention en Conseil Municipal nos doutes sur l'efficacité du contrôle de l'exploitation cette installation, sur sa gestion par le privé qui n'assure pas en priorité le respect de l'intérêt général, sur la durée d'autorisation (jusqu'en 2042) qui nous semble excessive, et surtout sur l'argument trompeur du transport écologique assuré par barges fluviales.

En effet, la délibération présentée aux élu-e-s était trompeuse : elle indiquait 4 à 6 rotations de camions par jour et par plateforme, mais ce nombre correspond à celui rotations effectuées par un même camion chaque jour, pas du tout au nombre total de rotations. Celui-ci est beaucoup plus important comme les précisent les annexes "circulation" du dossier : le trafic induit sera de 132 poids lourds par jour pour la plateforme nord, et 308 poids lourds par jour et 296 véhicules légers pour la plateforme sud. Soit un total de 450 poids lourd et 300 véhicules légers supplémentaire sur les routes autour de la porte de Bouguenais !

Ces mêmes annexes précisent que le barging ne permettra d'éviter qu'au maximum 11 trajets poids lourds par jour. C'est négligeable par rapport aux 450 camions /jour.

De plus, le dossier précise que le barging ne sera pas opérationnel avant 2025, c'est-à-dire une fois que les chantiers de terrassement de la ZAC des Iles et de l'île de Nantes, qui nous ont été présentés comme justification principale du projet, seront vraisemblablement en bonne partie déjà réalisés.

Malgré notre exposé aussi détaillé que possible de ces éléments lors Conseil Municipal, les 3 élus de Rezé à Gauche Toute ont été les seuls à s'opposer à un avis favorable de la Ville de Rezé sur ce projet ! Nous avons ensuite fait paraître des compléments dans la presse (article ci-annexés).

Sud-Loire

Et combien de camions à Cheviré ?



Dans la zone de Cheviré, les professionnels trouveront un lieu géré par Suez pour déposer tous leurs déchets. Ouverture été 2020. (PHOTO : OUEST-FRANCE)

ouest
france

17/12/2019

Les entreprises Suez et Charrier installent une plateforme de traitement et valorisation des déchets industriels et de chantier, sur 8 ha, au bas du pont de Cheviré. C'est dans la partie nommée autrefois le port à bois. Une enquête publique est ouverte jusqu'au 11 janvier. Les conseils municipaux de Rezé et Bouguenais se sont prononcés la semaine dernière (lire *Ouest-France* de samedi).

Le groupe Rezé à gauche toute (Ragt), qui a voté contre, s'en explique. « **Plusieurs centaines de milliers de tonnes de déchets pourront transiter par cette plate-forme chaque année, et potentiellement jusqu'en 2042. Un argument majeur utilisé pour justifier ce projet est la possibilité de détourner le flux de déchets routier en utilisant des barges sur la Loire, qui jouxte la plate-forme.** »

Ils ont épluché le dossier d'enquête et en concluent que « **le transport par barges sera anecdotique.** » Déjà, il ne sera « **opérationnel qu'à partir de 2025, alors que de nombreuses opérations de terrassement pour les grands chantiers de Nantes métropole, comme la Zac des îles, le bas Chantenay, devraient avoir débuté bien avant.** » Tandis que l'étude prévisionnelle de trafic routier mentionne un trafic total, maximum « **estimé à 450 trajets poids lourd et 300 véhicules légers par jour.** »

Les élus de Ragt ont pris leur calculatrice et noté que « **le barging ne permettra d'éviter qu'au maximum six trajets poids lourds par jour à partir de 2025, sept par jour à partir de 2031, et onze par jour à partir de 2036.** »

Sylvie HROVATIN.

Cette plateforme de déchets vient s'ajouter à l'entreprise de traitement de la ferraille désormais implantée sur la même zone. Notre vigilance reste entière à son égard, et la « banalisation » de sa présence ne doit pas nous faire oublier le caractère particulièrement dangereux de cette activité. C'est bien l'ensemble du contrôle de cet espace industriel, situé au vent du quartier qui doit être réévalué.